



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Session 2024

**Note à l'attention des assistants maternels
présentant les épreuves EP1 et EP3 du CAP AEPE
pour le renouvellement de leur agrément
A LIRE OBLIGATOIREMENT**

L'arrêté du 30 novembre 2020 porte création du CAP Accompagnant éducatif petite enfance. Toutes les informations indispensables concernant le CAP Accompagnant éducatif petite enfance (règlement d'examen, définition et contenu des épreuves, périodes de formation en milieu professionnel) sont précisées par cet arrêté :

https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/CAP_AEPE.html

1. RAPPEL SUR L'INSCRIPTION

Elle a lieu 16 octobre 2023 au 24 novembre 2023
sur le site : www.ac-lyon.fr – rubrique « Scolarité/Etudes/Examens ».

<https://cyclades.education.gouv.fr/cyccandidat/portal/login>

Vous devez créer votre compte Cyclades en suivant les indications portées dans le « guide Cyclades candidats ».

Ce compte vous permettra de récupérer votre confirmation et de déposer les justificatifs demandés pour l'inscription.

Vous devrez vérifier la confirmation, la dater, la signer et la déposer sur le site

avant le 8 décembre 2023, accompagnée des documents demandés (voir en page 3)

ATTENTION : Si vous ne retournez pas votre confirmation dans les délais, votre candidature sera définitivement écartée pour la session **2024**.

2. VOS EPREUVES

Pour le renouvellement de votre agrément, vous aurez deux épreuves à passer :

2.1- L'EPREUVE EP1 « ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DU JEUNE ENFANT ».

Epreuve orale (25 minutes) : exposé d'environ 5 minutes suivi d'un entretien d'environ 20 minutes

OBJECTIFS DE L'EPREUVE :

Cette épreuve a pour objectif de vérifier les compétences suivantes :

- Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnelle à prendre en compte,
- Adopter une posture professionnelle adaptée,
- Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné,
- Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant,
- Réaliser des soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages,
- Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant.

A FAIRE OBLIGATOIREMENT POUR CETTE EPREUVE :

Pour cette épreuve, vous devez réaliser **deux fiches** qui présentent des activités effectuées auprès d'enfant de 0 à 3 ans obligatoirement :

- 1 sur la réalisation d'un soin du quotidien
- 1 sur l'accompagnement de l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages.

POUR VOUS AIDER :

Les deux fiches présentent le contexte d'intervention

Elles décrivent les activités effectuées auprès d'enfants de 0 à 3 ans.

Elles comportent une page recto verso au maximum, sans annexe, dactylographiée et non raturée.

Il vous est proposé des modèles de présentation des fiches : voir rubrique « Epreuve EP1 » sur le site.

Votre nom de jeune fille suivi de votre nom d'épouse, votre prénom et n° de candidat doivent apparaître lisiblement en haut de chaque fiche. Chaque fiche doit avoir l'intitulé suivant :

- Fiche 1 : Réalisation d'un soin du quotidien ;
- Fiche 2 : Accompagnement de l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages.

Ces deux fiches ne sont pas notées mais servent d'appui pour l'oral.

⚠ Vous vous présenterez le jour de l'examen avec ces fiches en **3 exemplaires** chacune. (2 exemplaires à destination du jury, 1 exemplaire pour vous)

En l'absence de ces fiches, la note de zéro vous sera attribuée pour cette épreuve.

Le jour de l'épreuve le jury vérifie vos fiches. Si elles ne sont pas conformes aux exigences du diplôme, vous ne serez pas autorisé(e) à passer l'épreuve et la note de 0 vous sera attribuée.

2.2 - L'épreuve EP3 « Exercer son activité en accueil individuel ».

Epreuve orale (25 minutes) : exposé d'environ 5 minutes suivi d'un entretien d'environ 20 minutes

OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE :

Cette épreuve a pour objectif de vérifier les compétences suivantes :

- Organiser son action
- Négocier le cadre de l'accueil
- Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant
- Elaborer des repas

A FAIRE POUR CETTE ÉPREUVE

L'épreuve orale s'appuie sur un dossier écrit intitulé PROJET D'ACCUEIL. Ce dossier n'est pas noté.

Vous avez le choix entre :

- Soit élaborer le jour de l'épreuve un projet d'accueil à partir d'un ensemble documentaire qui vous sera fourni. Le temps de préparation dans cette situation sera alors de 1 h 30.
- Soit réaliser un dossier intitulé projet d'accueil qui prend appui sur votre expérience professionnelle.

Vous devez faire ce choix au moment de l'inscription ; il est définitif

POUR VOUS AIDER (uniquement si vous réalisez le projet d'accueil)

Votre nom de famille (suivi de votre nom d'épouse), prénom et numéro de candidat doivent apparaître lisiblement en haut de votre projet.

Votre projet doit faire 5 pages recto au maximum, dactylographiées.



Vous devrez envoyer votre projet d'accueil au Rectorat de Lyon, en 2 exemplaires, **le 12 avril 2024** au plus tard. Le jour de l'épreuve, il est conseillé de vous présenter avec un exemplaire de votre projet.

Sans envoi du dossier au plus tard le 12 avril 2024, la note de zéro vous sera attribuée pour cette épreuve.

Recapitulatif des pièces à fournir

POUR L'INSCRIPTION :

Déposer sur votre compte cyclades, au plus tard **8 décembre 2023** :

- Copie de votre pièce d'identité
- Copie de votre agrément
- Copie des attestations relatives aux 120h de formation obligatoire que vous avez suivie

POUR L'EPREUVE EP3 SI VOUS AVEZ CHOISI DE LA PASSER « AVEC PROJET D'ACCUEIL

Envoyer Au plus tard le **12 AVRIL 2024 EN COURRIER RECOMMANDE AVEC ACCUSE DE RECEPTION**

à l'adresse suivante :

Rectorat de Lyon
DEC 9 - 94 rue Hénon
BP 64571
69244 LYON Cedex 04

- Projet d'accueil en 2 exemplaires si vous avez choisi de présenter votre projet d'accueil

Le jour des épreuves

- Fiche 1 : Réalisation d'un soin du quotidien (enfant de 0 à 3 ans) – 3 exemplaires
- Fiche 2 : Accompagnement de l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages (enfant de 0 à 3 ans) – 3 exemplaires
- 1exemplaire de votre projet d'accueil (si vous avez choisi de présenter votre projet d'accueil)